

Évolution de la surface en agriculture biologique

Évolution annuelle de la surface en agriculture biologique, certifiée ou en cours de conversion, et de sa part dans la surface agricole utile.

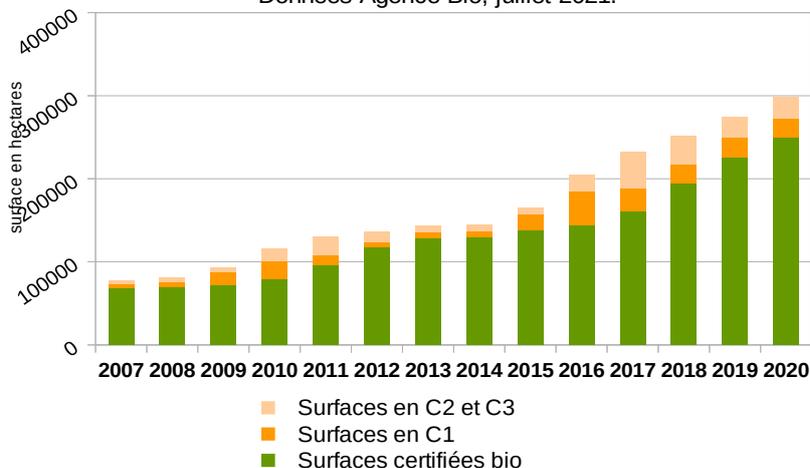


En Auvergne-Rhône-Alpes, + 8,7 % en 2020 (Surfaces certifiées + en cours de conversion) pour atteindre 298 000 hectares (10,5 % de la SAU).

La surface en bio a dépassé en 2020 **10 %** de la surface agricole utile (SAU) régionale atteignant près de 300 000 hectares, soit près de 4 % de la surface totale de la région Aura. Elle se place au 6ème rang des régions pour la part en bio de la surface agricole, derrière PACA, l'Occitanie, la Corse, les Pays de Loire et la Guyane. Au niveau national, la part est de 9,5 %. Au niveau des départements, la **Drôme dépasse à présent 30 % de la SAU (31,6).**

Evolution de la surface en agriculture biologique en Auvergne-Rhône-Alpes 2007-2020

Données Agence Bio, juillet 2021.



Description	Cet indicateur donne une appréciation de l'évolution des surfaces soumises à des pratiques agricoles favorables à l'environnement, notamment à la biodiversité et la qualité des milieux aquatiques. L'agriculture biologique vise à respecter les grands équilibres naturels et s'interdit notamment l'emploi de produits chimiques de synthèse, participant à la préservation des sols et de l'eau.
Type d'indicateur	Réponse
Source	Agence BIO https://www.agencebio.org/vos-outils/les-chiffres-cles/
Fréquence d'actualisation	Annuelle
Période couverte	Depuis 2007
Comparabilité	France, la surface bio représente 9,5 % de la SAU en 2020, l'évolution annuelle est de +11,6 %.
Limites	Cet indicateur permet d'apprécier dans une certaine mesure une réponse sociétale. Il est quantitatif et n'évalue pas l'évolution de la biodiversité dans les surfaces en agriculture biologique.



Surface agricole utile et surface en agriculture biologique (certifiées ou en conversion) en 2020 dans les départements d'Auvergne Rhône-Alpes

données: Agence Bio, Agreste 2021

